

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Retour ce lundi des bains libres à la piscine du Cégep de Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, le 28 mai 2021 – Après avoir dû patienter le temps que la situation sanitaire locale s’améliore, les familles pourront enfin s’élancer dans le bassin revampé de la piscine du Cégep, dès ce lundi 31 mai. Un maximum de 25 baigneurs pourra sauter à l’eau à la fois, afin de respecter les normes en vigueur.

La capacité des bains a principalement été établie en fonction de celle des vestiaires. Les places doivent être réservées via le système d’inscription *Mes loisirs en ligne* (VilleRDL.ca/MesLoisirs), en prenant soin d’en sélectionner une pour chaque membre de la famille et en s’assurant que les enfants de 8 ans et moins soient accompagnés d’une personne de 16 ans et plus.

Afin de favoriser l’accès au plus grand nombre de personnes la fin de semaine, des séances de 45 minutes seront offertes en rafale, à raison de 6 bains le samedi et 3 le dimanche. Des bains seront également offerts chaque soir de semaine. Cet horaire sera en vigueur pour 2 semaines, avant de passer à l’horaire d’été le 15 juin. Outre les zones de bain libre, le tremplin de 1 mètre et 3 couloirs de nage seront accessibles.

Mentionnons en rafale les diverses autres conditions d’accès établies avec le Cégep de Rivière-du-Loup, conformément aux directives transmises par l’Association des responsables aquatiques du Québec :

- Seules les personnes apparaissant au registre d’inscription seront admises dans l’enceinte du Cégep.
- Le port du couvre-visage est obligatoire jusqu’à l’entrée à l’eau.
- Afin de laisser le temps nécessaire aux opérations de désinfection et éviter que des groupes ne se croisent, il est demandé d’arriver au plus tôt 10 minutes avant sa séance et d’avoir quitté au plus tard 20 minutes après celle-ci. Il est donc fortement recommandé aux baigneurs d’arriver à la piscine avec leur maillot de bain sous leurs vêtements pour accélérer les transitions.

- L'accès aux douches et saunas ne sera pas autorisé. Les vestiaires ont pour unique fonction de se changer et utiliser les toilettes. Les baigneurs auront d'ailleurs à se répartir entre les vestiaires, pour respecter la capacité de chacun.
- La distanciation de 2 mètres entre les bulles familiales doit être observée en tout temps, y compris dans le bassin.
- Aucun spectateur ne sera admis et les gradins seront fermés.

- 30 -

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611